



Moins de charges de travail Davantage de postes de travail **Voilà la solution !**

Tél : 01.76.82.64.52
cgflins@free.fr

Montage en équipe de nuit : Grève pour les salaires

Un exemple à suivre... Dans la nuit de lundi à mardi au Montage au bâtiment D, les travailleurs des secteurs de la retouche, de la qualité, des bancs à rouleaux, etc... ont tous débrayé pour dire que la paie ça ne va pas...

Pour tous les travailleurs, c'est en demandant la feuille de saisie de la paie du mois d'octobre dans BPU que nous nous sommes aperçus des « oublis » de la direction : Les heures de la nuit du dimanche au lundi n'étaient payées qu'à moitié !

Le travail gratuit on n'en veut pas.

Nous nous sommes retrouvés, embauchés comme intérimaires, tous ensemble, pour dire à la direction que nous en avons ras le bol... des heures supplémentaires non payées ; des samedis travaillés non payés ; des heures de nuit du dimanche au lundi non majorées et non payées ; des primes de déplacement non payées
A 2 heures du matin, nous avons arrêté le travail jusqu'à la fin de la nuit.

Pour y voir clair sur nos feuilles de paie, il faut réclamer et obtenir cette feuille de saisie des heures que nous effectuons ainsi que la feuille des exceptions (heures supplémentaires, samedis et jours fériés travaillés, etc...)

La direction doit payer toutes les heures travaillées et toutes celles qui donnent droit à des majorations.

C'est tous les mois qu'il y a des problèmes sur les paies et tous les secteurs de l'usine sont concernés, des Presses jusqu'au CDPA.

Alors, le seul moyen de les régler c'est de faire comme les travailleurs du Montage en équipe de nuit.

Suite à ce débrayage, la direction s'est engagée à régler toutes les « erreurs » qu'il y avait sur les paies concernant les nuits du dimanche au lundi.

Restons vigilants car les paroles de la direction c'est une chose, l'argent dans nos poches en est une autre !

Au Montage

Depuis la rentrée, il ne se passe pas une journée sans que les secteurs des bancs à rouleaux, de la retouche etc... soient encombrés par les voitures à réparer.

L'atelier de la retouche, vu le nombre de voitures qu'il y a à reprendre, a tendance à déborder dans tout le bâtiment D et pour cause... Les postes sur les chaînes au Montage sont tellement chargés que nous n'avons même pas le temps de finir le travail sur les voitures.

La direction, les chefs essaient de faire pression ... pour que nous allions toujours plus vite, pour que nous fassions de la préparation sur les temps de pause, pour que nous acceptions les heures supplémentaires, les débordements... « *Pense à ton contrat !* » ... Voilà ce que nous disent les chefs !

La direction nous dit qu'elle à la situation en main car elle a embauché des « managers »

Ce qu'il nous faut... ce sont des postes de travail supplémentaires.

- ☞ **Baisse des charges de travail**
- ☞ **Augmentation du nombre de postes de travail**
- ☞ **Ouverture en grand du bureau d'embauche**
- ☞ **Embauche immédiate de tous les travailleurs intérimaires**

Pour nous, toutes ces revendications sont plus que jamais d'actualité.

Tôlerie OA : Heures non payées ! Les travailleurs demandent des comptes

En tôlerie OA, la direction est venue s'expliquer sur la fiche de paie des travailleurs de l'équipe de nuit.

L'ensemble des travailleurs du BT OA, y compris les intérimaires, se sont rassemblés pour avoir des explications sur la dernière heure effectuée en nuit non payée.

L'horaire étant de 20h46 à 5h24, horaire encore jamais pratiqué et encore différent de l'équipe 4 des presses. Cet horaire permet à la direction de ne pas majorer cette dernière heure en cas de débordement, ce qui arrivait fréquemment avec l'équipe restreinte qu'il y avait auparavant.

Pour la fiche de paie du mois d'octobre, il y aurait eu selon la direction une erreur sur la dernière heure qui n'aurait pas été payée et serait régularisée le mois prochain.

Pendant plus d'une heure, la direction a dû s'expliquer. Les travailleurs ont également demandé du personnel en plus pour pouvoir prendre les congés. De nombreux manquements ont été dénoncés sur les contrats et fiches de paie des intérimaires.

Aujourd'hui, les 1.756 intérimaires ont les moyens de se faire entendre. Sans eux, rien ne peut fonctionner. Cette force, il va falloir l'utiliser pour se faire respecter et faire valoir ses droits les plus élémentaires.

Compteur transitoire

A un an de l'échéance, la direction refuse toujours de se prononcer sur le devenir des jours capitalisés dans le compteur transitoire. Depuis l'accord de compétitivité que la CGT et les travailleurs ont combattu, nous demandons tous les mois à la direction ce que deviendront les jours restants ? S'ils pourront être basculés dans le CTI ? S'ils pourront être rémunérés ou autre ?

Toutes ces questions nous sont posées par les travailleurs dans les ateliers.

Rappel de l'accord : « **Les jours capitalisés dans le Compteur Transitoire pourront être pris, à titre individuel, jusqu'au 31 décembre 2016** »... Et après ?...

La direction avec son mépris habituel refuse de répondre à toutes ces questions.

Cela devient inquiétant car des travailleurs n'auront pas vidé leur compteur fin 2016 et il ne faudrait pas que ces jours soient ponctionnés par la direction et qu'elle les utilise à sa guise.

Pour la CGT, ces jours nous appartiennent et ils devront continuer à être pris individuellement après 2016.